

Réf: Dossier 432448

Avis de constitution

SOCIETE « GRANGER IMMOBILIER »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE DU DOCTEUR
BLANCHARD LOT 17 VILLA 1713, Lot 17, Ilot 1713

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRANGER IMMOBILIER »

Objet : CONSTRUCTION -
RENOVATION -
DECORATION D'INTERIEUR .
Et pour la réalisation de l'objet social :
-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE DU DOCTEUR
BLANCHARD LOT 17 VILLA 1713, Lot 17, Ilot 1713

Dirigeant(s) M GRANGER JACQUELINE GISELE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08350 du 19/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50402/GTCA/RC/2025 du 19/08/2025

